



BEAUFORT

(Grand-Duché de Luxembourg)

Réf. : CP/2019-044

A V I S

Conformément aux dispositions de l'article 24.(1) de la loi modifiée du 19 décembre 2008 relative à l'eau, il est porté à la connaissance du public que ingénieurs conseils LUXPLAN s.a., ingénieurs conseils, ayant son siège à L-8303 CAPELLEN 85-87, parc d'activité Capellen, a introduit, au nom et pour le compte de LA TOUR DORÉE, ayant son siège à L-2668 LUXEMBOURG 2-8, rue Julien Vesque, une demande d'autorisation auprès de l'Administration de la gestion de l'eau pour la réalisation des infrastructures d'assainissement dans le cadre du plan d'aménagement particulier « Route de Reisdorf » à Beaufort.

Beaufort, le 18 avril 2019

Le collège des Bourgmestre et Échevins,

Camille HOFFMANN Lily SCHOLTES Emile WIES